

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00097 Numéro SIREN : 800 080 830 Nom ou dénomination : A.J.
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2023 sous le numéro de dépôt 632

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

- 7 FEV. 2023

N°

SARLAJ

6 Rue des Migranniers
83310 COGOLIN

NAF : 5610A

SIRET : 800080830 00014



Copie certifiée conforme à l'originale.

SOCIETE GRIMAUDOISE DE COMPTABILITE ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

893 Avenue du Peyrat

83310 Grimaud

Tél. 0494556655

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/04/2020 au 31/03/2021			Au 31/03/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé:				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				15 244
Autres immobilisations corporelles	7 452	5 879	1 574	38 287
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	5 410 440		5 410 440	5 410 440
Créances rattachées à des participations	189 811		189 811	199 718
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				40 721
ACTIF IMMOBILISÉ	5 607 703	5 879	5 601 825	5 704 410
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de : - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 888
Avances et acomptes versés sur commandes				9 401
Créances				
Clients et comptes rattachés				12 000
Autres	10 899		10 899	44 330
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 521		9 521	8 016
Charges constatées d'avance	2 168		2 168	41 731
ACTIF CIRCULANT	22 588		22 588	117 365
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	5 630 292	5 879	5 624 413	5 821 775

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/04/2020	Du 01/04/2019
	Au 31/03/2021	Au 31/03/2020
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 5 000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	500	500
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	183 848	183 529
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-120 977	319
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	68 371	189 348
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit	233 240	80 625
- Financières diverses	5 290 037	5 280 172
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	13 362	104 249
Dettes :		
- Fiscales et sociales	19 368	72 858
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34	94 523
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	5 556 042	5 632 428
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	5 624 413	5 821 775

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 5 624 413 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -120 977 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'entreprise AJ a eu recours au prêt garanti par l'Etat.

Elle n'a à ce jour pas repris son activité.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	900		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900		
Immobilisations corporelles			
Terrains:			
Constructions:			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations:			
- Techniques, matériel et outillage	46 054		
- Générales, agencements et aménagements divers	48 479		
Matériel:			
- De transport	4 900		
- De bureau et informatique, mobilier	20 146		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 579		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres:			
- Participations	5 610 158		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	40 721		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 650 880		
TOTAL GÉNÉRAL	5 771 358		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		900		
TOTAL		900		
Terrains:				
Constructions:				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations:				
- Techniques, matériel et outillage		46 054		
- Gales, agencés et aménagt. divers		48 479		
Matériel:				
- De transport			4 900	
- De bureau et informatique, mob.		17 594	2 552	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		112 126	7 452	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres:	9 907		5 600 251	
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		40 721		
TOTAL	9 907	40 721	5 600 251	
TOTAL GÉNÉRAL	9 907	153 748	5 607 703	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	900		900	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900		900	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	30 810	13 800	44 610	
Installations générales, agencements et aménagements divers	21 600	26 879	48 479	
Matériel de transport	1 693	1 633		3 326
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 945	8 201	17 594	2 552
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 049	50 513	110 682	5 879
TOTAL GÉNÉRAL	66 949	50 513	111 582	5 879

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencés et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	189 811	189 811	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 547	1 547	
Impôts sur les bénéfices	8 064	8 064	
Taxe sur la valeur ajoutée	380	380	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	908	908	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titrés)			
Charges constatées d'avance	2 168	2 168	
TOTAL	202 878	202 878	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1):				
- A 1 an max. à l'origine	233 240	83 799	149 441	
- A plus d'1 an à l'origine				2 595 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	5 190 000		2 595 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 362	13 362		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 118	3 118		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 110	3 110		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 140	13 140		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	100 037	100 037		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	34	34		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 556 042	216 601	2 744 441	2 595 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 068			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	100 000			

Souscription du PGE 100 000€

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2021	31/03/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 320
Dettes fiscales et sociales	13 958	27 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	13 958	49 674

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2021	31/03/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 320.17
40800000 Fourniss facture non parvenue		22 320.17
Dettes fiscales et sociales	13 957.93	27 354.27
42820000 Dettes prov. congés à payer		3 456.09
43820000 Chges sociales congés à payer		1 166.69
43861000 Taxe apprentissage	100.16	3 101.69
43863000 Formation continue	718.12	4 378.71
44860000 Charges à payer		6 164.00
44861000 Chage à payer social	13 139.65	9 087.09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	13 957.93	49 674.44

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2021	31/03/2020
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2021	31/03/2020
Charges : - D'exploitation	2 168	41 731
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	2 168	41 731

SARL « A.J. »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

**Siège Social : 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD**

RCS FREJUS B 800 080 830

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022**


ADP

SARL « A.J. »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Siège Social : 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD
RCS FREJUS B 800 080 830

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022
--

L'an deux mille vingt-deux,
Le Trente septembre,
A 9 heures,

Les associés de SARL A.J., société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, divisé en 500 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Julien ANTOINE possédant 250 parts,
- La SARL LA SPAGHETTA, représentée par son Gérant, Monsieur Axel DE PAZ, possédant 250 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Messieurs Julien ANTOINE et Axel DE PAZ, co-gérants associés.

Les Présidents rappellent que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2021 et quitus à la gérance,
- Approbation de charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance.

Les Présidents déposent sur le bureau et mettent à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/03/2021,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Les Présidents déclarent que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée leur donne acte de cette déclaration.

Les Présidents présente et commente les comptes des exercices susmentionnés avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, les Président déclarent la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, les Présidents mettent successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice 2021 comportent des dépenses et charges non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit code, pour un montant de 14 060 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JA
ADP

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de 120 977 € de l'exercice clos le 31/03/2021, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » - 120 977 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Pour satisfaire à l'obligation imposée par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve le montant des appointements versés à la co-gérance au titre de l'exercice clos le 31/03/2021, à savoir :

- Exercice clos le 31/03/2021 : Monsieur Julien ANTOINE : 21 181 €
- Exercice clos le 31/03/2021 : Monsieur Axel DE PAZ : 6 282 €

Les charges sociales TNS obligatoires et facultatives, prises en charge par la société, se sont élevées à :

- Exercice clos le 31/03/2021 : Monsieur Julien ANTOINE : -418 € et 253 €
- Exercice clos le 31/03/2021 : Monsieur Axel DE PAZ : -25 € et 0 €.

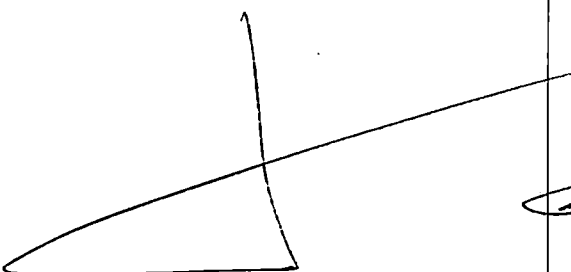
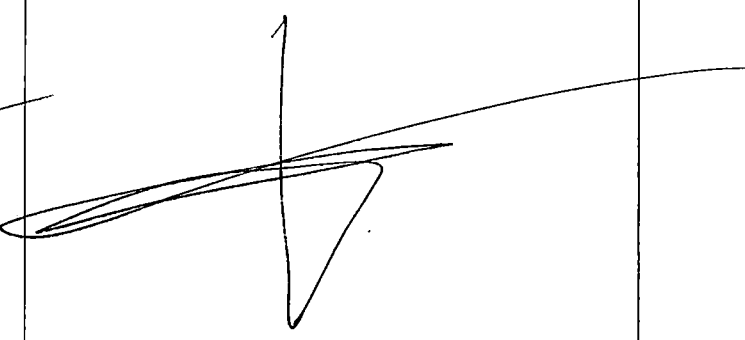
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



ADP

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, les Président déclarent la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

<u>Julien ANTOINE</u> 	<u>Axel DE PAZ</u> 
---	---



ADP